

# L'œil sur...

## Serge-Antoine Tchekhoff, managing partner de FTP&A

Serge-Antoine Tchekhoff est un homme aux multiples passions. Associé du cabinet FTP & A depuis 30 ans, il refuse d'être cantonné à une discipline et intervient sur les dossiers stratégiques de ses équipes. Il est également un collectionneur reconnu d'art précolombien, népalais et indien.

### Carte d'identité

#### FTP&A

Création : 1972  
Associés : 15  
Of counsel : 3  
Collaborateurs : 17



« En terme de recrutement, nous privilégions les profils atypiques avec des expériences très variées. La technicité pure ne suffit pas. Pour être bon avocat, il faut aimer la vie, être passionné », annonce Serge-Antoine Tchekhoff. Passionné ? Cet associé de 58 ans l'est, indéniablement. Il est d'ailleurs secrétaire général des Amis du Louvre depuis une dizaine d'années. Son bureau est décoré avec goût, dans un savant mélange de styles. Sur l'un des murs de la salle, trône une grande toile de peinture moderne de l'un de ses fils, artiste. En face, s'impose une majestueuse fresque indienne. Sur sa table de travail, est posée une tête de bouddha du XXI<sup>e</sup> siècle.

#### Secrétaire général des amis du Louvre

L'avocat m'explique qu'elle vient de Pagan, en Birmanie et qu'elle constitue le premier objet de sa collection. Son service militaire effectué pendant deux ans à Katmandou comme attaché commercial de l'ambassade lui aura fait découvrir l'art indien et népalais. Aujourd'hui il est aussi un grand collectionneur d'art précolombien.

La conversation est détendue et animée. Elle le devient plus encore lorsque des sujets juridiques sont abordés. Ses études de droit à l'université de Nanterre sont une révélation pour le jeune étudiant parisien. « J'ai eu la chance de suivre les cours de Jean-Marie Coulon, futur premier président de la Cour d'Appel et de Robert Schmelck,

célèbre criminologue. Ces deux rencontres ont été déterminantes dans mon parcours professionnel et ont scellé ma vocation : devenir avocat », raconte Serge-Antoine Tchekhoff.

#### Meilleur associé que collaborateur

Après l'obtention de son CAPA, le jeune diplômé se voit attribuer une bourse et part durant un an à l'université du Michigan. A son retour de l'étranger, en septembre 1977, il intègre le cabinet de Raymond Illouz. « Je me suis vu confier les dossiers fiscaux de stars de la variété française. Pour un avocat débutant, il faut bien avouer que cet exercice était bien plus excitant que des due diligences ! », plaisante-t-il. Il reste deux ans au sein du cabinet, années durant lesquelles il retient l'une des plus importantes leçons du métier : structurer son travail. En septembre 1979, il rejoint le cabinet d'Alain Berchebru de Foucaud qui compte déjà une dizaine d'avocats. Quatre mois plus tard, il en est nommé associé. Le cabinet devient FTP&A pour Alain Berchebru de Foucaud, Serge-Antoine Tchekhoff et Philippe Pochet. « Raymond Illouz m'a dit un jour que j'étais un bon avocat mais un mauvais collaborateur. C'est sans doute pour ça qu'Alain Berchebru de Foucaud m'a associé si rapidement ! », explique-t-il sur un ton jovial avant de poursuivre « trente ans que je suis dans cette maison, vous rendez-vous compte ? ! »



Aujourd'hui le cabinet compte 35 avocats aux compétences pluridisciplinaires. Tous partagent leur activité entre le conseil et le contentieux. Serge-Antoine Tchekhoff – SAT comme on l'appelle dans l'équipe – participe à tous les dossiers structurants du cabinet. Ainsi, il ne reste pas cloisonné à une spécialité et intervient dans la majorité des branches

du droit des affaires : en contentieux, droit aérien, droit de la distribution, droit des contrats commerciaux, droit des sociétés, fusions-acquisitions et en matière de prévention et sauvegarde des entreprises en difficulté.

#### Polyglotte et multidisciplinaire

Son goût pour les langues – il en parle cinq – lui aura également permis d'attirer une clientèle internationale qu'il accompagne dans leur implantation en France. Il assiste aux rendez-vous, cosigne les lettres et donne une vision stratégique et innovante à chaque cas d'espèce. Il refuse d'être officiellement nommé managing partner, un titre qu'il juge incompatible avec la structure du cabinet. Il reconnaît néanmoins détenir une certaine autorité auprès des équipes. « Les plus jeunes associés sont impliqués très tôt dans la gestion du cabinet. Nous souhaitons que, dès le premier jour, nos avocats adoptent une attitude d'entrepreneurs. Quant à moi, j'interviens uniquement lorsque des arbitrages sont nécessaires », assure-t-il. Une réunion des associés est organisée tous les mois. Elle est animée par Fabrice Lorvo. Dans l'après midi même, est rédigé un compte rendu destiné aux associés et aux collaborateurs seniors. L'ambiance semble sereine dans ce cabinet. Pas de jalousie ni de concurrence, les dossiers et les clients n'appartiennent à personne.

« Aucune guerre ne s'est jamais déclarée entre nous. Même si nous avons de fortes personnalités, nous avons tous un esprit collectif qui nous fait dépasser nos différences pour faire avancer le cabinet. » Une réflexion qui, par extraordinaire, sonne juste dans la bouche de cet associé passionné et fidèle aux valeurs de son métier.

**Ondine Chambaud**